

APPEL A CANDIDATURE RELATIF AU CONVENTIONNEMENT
MEDECINS DE TRAVAIL

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) lance un appel à candidature pour la conclusion de convention avec deux médecins de travail (02) afin d'assurer le déploiement de la médecine de travail pour son personnel relevant des Directions Régionales de la CNSS Fès Saïss, Meknès Tafilalet et Laâyoune, conformément à la législation et la réglementation en vigueur, dans les sites de la CNSS dédiés à cet effet et repartis comme suit :

Ville	Besoin	Site de Médecine de Travail	Entités CONCERNEES
FES	1	Direction Régionale FES - SAISS 13,rue Qatar Ville Nouvelles - Fès -	Direction Régionale FES – SAISS à Fès plus : Agence Fès Sidi Brahim ; Agence Fès Agdal ; Agence Fès Moulay El Kamel ; Agence Taza ; Agence Al Hoceïma.
MEKNES		Direction Régionale MEKNES TAFILALET 12, rue Amir Abdelkader - Mèknes -	Direction Régionale MEKNES TAFILALT à Mèknes plus : Agence Mèknes ; Agence Mèknes Ismailia ; Agence Azrou ; Agence Erfoud ; Agence Errachidia ; Agence Khénifra ; Agence Middelt.
LAAYOUNE	1	Direction Régionale LAAYOUNE Rue Talha Ibnou Zoubeir - Laâyoune -	Direction Régionale LAAYOUNE plus : Agence Laâyoune ; Agence Dakhla ; Agence Es-Smara ; Agence Guelmim ; Agence Laâyoune Port ; Agence Tan Tan ; Agence Boujdour.

Les médecins de travail intéressés sont invités à déposer au plus tard le **11 Septembre 2020** leurs dossiers de candidature sous pli fermé (enveloppe **A4**), portant la mention « Candidature Médecine de Travail » au niveau de la Direction des Ressources Humaines de la CNSS ou les envoyer à l'adresse suivante :

Caisse Nationale de Sécurité Sociale
Direction des Ressources Humaines
649, Boulevard Mohamed V- BP 2222
-Casablanca-

Le dossier de candidature doit contenir les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite précisant notamment :
 - l'adresse et le n° de téléphone du cabinet médical ;
 - le GSM et l'adresse mail du médecin ;
 - l'Identifiant Nationale des Professionnels de santé et établissements de soins (INPE) ;
 - l'identifiant commun de l'entreprise (ICE) ;
 - l'identification fiscale.
- Curriculum vitae ;
- Copie certifiée conforme du **diplôme du Doctorat en médecine générale** ;
- Copie certifiée conforme du **diplôme de la spécialité en médecine de travail** ;
- Copie certifiée conforme de la décision de qualification de spécialité en médecine de travail ;
- Copie certifiée conforme de la décision d'inscription à l'ordre national des médecins ;

- Copie de l'autorisation d'exercer ;
- Copie de la Carte Nationale d'Identité ;
- Attestation de régularité vis-à-vis de la CNSS (retirer auprès de portail DAMANCOM, le cas échéant prendre attache avec l'une des agences CNSS).

Les dossiers de candidature seront examinés par une commission ad-doc désignée à cet effet.

La conclusion de conventions se fera dans le respect du Code de Déontologie médicale.